



157606 - Les djinns auraient la capacité de se manifester en Ramadan sous la forme humaine

question

Selon mon collègue, un djinn apparaît à son épouse parfois sous son vrai visage parfois sous les apparences de sa sœur..Les djinns apparaissent-ils en Ramadan?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, la plupart des ulémas soutiennent qu'aucun humain ne peut voir les djinns sous leur forme naturelle, exception faite du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) et de ses frères prophètes. Leur forme naturelle n'est pas connue. Dès lors, on n'admet pas que l'on prétend la connaître. Ceux qui défendent l'impossibilité de les voir sous leur forme naturelle tirent leur argument de la parole du Très-haut: **Il vous voit, lui et sa gang à partir d'une position où vous ne les voyez pas.** (Coran,7:27).

Chafii (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit:« Si un homme réputé juste affirme qu'il voit les djinn, son témoignage devient inacceptable car Allah le Puissant et Majestueux dit: **Il vous voit, lui et sa gang à partir d'une position où vous ne les voyez pas.** (Coran,7:27). Seuls les prophètes peuvent les voir. Voir ahkaam al-qour'an (2/195-196) par al-Qourtoubi.

Ibn Hazem (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: **Les djinns sont réels. Ils font partie des créatures d'Allah le Puissant et Majestueux. Ils existent en leur sein des croyants et des non croyants. Ils nous voient mais nous ne les voyons pas.** Al-Mouhalla (1/34). Ceci ne contredit pas leur vision sous une forme humaine ou animale. La négation de la possibilité de les voir concerne leur forme naturelle.



Al-Hafez ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) écrit:« Il (le diable) apparaît sous diverses formes et devient visible. La parole du Très-haut: **Il vous voit, lui et sa gang à partir d'une position où vous ne les voyez pas.** s'applique exclusivement à l'image sous laquelle il a été créé.» Fateh al-Baari (4/489).

Deuxièmement, Allah Très-haut a doté les djinns de la capacité de se manifester sous une forme humaine ou animale. Des preuves l'attestent et la réalité vécue le prouve.

AbouSaid al-Khoudri (P.A.a) affirme avoir entendu le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: **En vérité, Médine abrite un groupe de djinns convertis à l'islam. Quiconque rencontre l'un de ces serpents domestiques, qu'il prononce la formule d'appel à la prière (pour le faire disparaître). S'il lui apparaît de nouveau, qu'il le tue car c'est alors un démon.** Voir le Sahih de Mouslim, 2236. Il s'est manifesté sous une forme humaine à Abou Hiourayrah et s'est plaint de la pauvreté et du besoin comme on le verra plus bas. Il a été rapporté encore qu'un djinn se manifesta dans la peau de Souraqah ibn Malick.

Cheikh al-islam (Ibn Taymiya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Les djinns se manifestent sous une forme humaine ou animale et apparaissent sous la forme de serpents, de scorpions et d'autres comme le chameau, le bœuf, le mouton, le cheval, la mule, l'âne, l'oiseau ou l'être humain. C'est ainsi que le diable se manifesta aux Quraychites dans la peau de Souraqa ibn Malick ibn Jouchoum au moment où ils allaient se rendre à Badre.

A ce propos, le Très-haut dit: **Et quand le Diable leur eut embelli leurs actions et dit: "Nul parmi les humains ne peut vous dominer aujourd'hui, et je suis votre soutien." Mais, lorsque les deux groupes furent en vue l'un de l'autre, il tourna les deux talons et dit: "Je vous désavoue. Je vois ce que vous ne voyez pas; je crains Allah, et Allah est dur en punition.** (Coran,8:48). Madjmou al-Fatawa (19/44-45).

Ibn Taymiya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) poursuit: **Le chien noir est le démon des chiens. Les démons changent souvent de formes et apparaissent parfois sous celle d'un chien noir car la noirceur est plus apte à attirer les forces sataniques que les autres (couleurs) en raison de**



sa forte chaleur. Madjmou al-Fatawas (19/52).

Docteur Omar al-Ashqar (Puisse Allah le protéger) a écrit: «Les démons se présentent à l'humain parfois pas grâce à l'entremise d'obsessions mais sous la forme humaine. Ils peuvent aussi se faire entendre sans être vus. Ils peuvent encore se manifester sous des formes bizarres. Tantôt, ils envahissent les gens et les informent qu'ils sont des djinns tantôt ils leur mentent en se faisant passer pour des anges tantôt enfin ils s'appellent des hommes de l'invisible ou issus du monde des esprits.

Dans tous ces cas, ils s'adressent aux gens et leur parlent directement ou par l'intermédiaire d'une personne appelée médium dont ils épousent le corps et s'expriment par sa langue. Leur réponse peut être écrite. Ils peuvent dépasser tout cela et transportent l'individu et le fait voler en l'air d'un endroit à l'autre. Ils peuvent amener à quelqu'un des choses qu'il leur demande mais ils ne le font qu'au profit de gens égarés qui mécroient en Allah , le Maître de la terre et des cieux, ou font des choses condamnables et destructrices. Les bénéficiaires peuvent se faire passer pour des pieux et bons tout en étant, en réalité, parmi les plus égarés et les plus dévoyés. Les anciens , notamment les traditionnalistes, en ont dit des choses qu'il n'est point possible de démentir ou de remettre en cause parce que rapportées par des voies concordantes.» Aalamoul djinns wa ach-chayaatiin , p. 119.

Troisièmement, il n'y a aucune différence entre le mois de Ramadan et les autres mois en ce qui concerne la vision de djinns déguisés. Bien au contraire, un hadith authentique indique qu'un djinn apparut déguisé en homme en plein mois de Ramadan.

Abou Hourayra (P.A.a) dit :« Le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) me confia la garde de la zakat du Ramadan lorsqu'un individu vint dérober des céréales. Quant je me saisis de lui et lui dit que j'allais le conduire chez le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui), il dit être sous le poids écrasant du besoin et avoir une famille en charge. Je le relâchai. Au matin, je me rendis auprès du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et il me dit:

- Comment s'est comporté ton prisonnier de la veille?



-«Messager d'Allah! Il s'est plaint d'un besoin pressant et d'une charge familiale qui m'ont inspiré la pitié pour lui et je l'ai relâché.

-Il t'a menti et il reviendra.

Je sus qu'il reviendrait car le Messager d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) l'avait prédit. Je me mis à le guetter et il vint dérober encore des céréales et je me saisis de lui et lui dis que j'allais le conduire chez le Messager d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui). Il dit: «Lâche-moi car je suis dans le besoin et j'ai une famille en charge. Je ne revendrai pas. Par pitié, je le lâchai encore. Au matin, je me rendis auprès du Messager d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui):

-Abou Hourayra! Comment s'est comporté ton prisonnier de la veille?

-Il s'est plaint d'un besoin pressant et d'une charge familiale qui m'ont inspiré la pitié pour lui et je l'ai lâché.

-Il t'a menti et il reviendra.

Je le guettaï pour la troisième fois. Il vint dérober des céréales et je me saisi de lui et lui dit de le conduire devant le Messager d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) car c'était la troisième fois qu'il prétendait qu'il ne reviendrait pas mais revenait. Il dit: **laisse -moi t'apprendre quelques mots qui puissent t'être utiles.**

-Lesquels?

-«Quand tu vas te coucher, récite le verset du Trône: **Allah! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même "Al-Qayyûm....** (Coran,2:255) jusqu'à la fin du verset. Si tu le fais, Allah t'affectera un gardien et qui empêchera le diable de s'approcher de toi jusqu'au matin. »

Je le relâchai. Au matin, je me rendis auprès du Messager d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) et il me dit:

- **Comment s'est comporté ton prisonnier de la veille?**



-«Ô Messenger d'Allah! Il a prétendu m'apprendre des mots pouvant m'être utiles par la grâce d'Allah et je l'ai relâché.

-Quels mots?

- Il m'a dit: «quand tu vas te coucher , récite le verset de la Trône: Allah! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même "Al-Qayyôm".jusqu'à sa fin. Il dit qu'Allah m'affecterait un gardien qui empêcherait le diable de s'approcher de moi jusqu'au matin- ils (les Compagnons) tenaient plus que tous les autres au bien-

- Il est certain qu'il t'a dit la vérité bien que menteur invétéré! Connais-tu ton interlocuteur de ces trois nuits successives, ô Abou Hourayra?»

-Non.»

- C'est un démon. (Rapporté par al-Bokhari,3101 d'une manière suspensive mais ferme et rapporté par an-Nassai dans amaloul yawmi wa al-layla,p. 533.

Le hadith montre la capacité des djinns de se métamorphoser et d'apparaître en Ramadan. Ce qui est juste, c'est que l'enchaînement des démons affirmé en Ramadan s'applique aux rebelles d'entre eux et non à tous. Voir les réponses données à la question n° [12653](#) et à la question n° [39736](#).

Tout ce qui précède indique clairement que:

1. Les djinns ne se manifestent sous leur forme naturelle à personne en dehors des prophètes.
2. Ils peuvent prendre la forme humaine ou animale.
3. Ils peuvent apparaître déguisés en Ramadan.

Pour être au fait des voies permettant de déjouer leurs stratagèmes et leurs nuisances, voir les réponses données à la question n° [10513](#), à la question n° [9574](#) , la question n° [22816](#) et la question n° [42073](#).



Allah le sait mieux.